

L'identité linguistique : une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive ?

Dr. Abdenour Arezki
Université de Béjaia, Algérie



Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 191-198

Résumé : Cet article a pour objectif de déterminer et d'analyser les liens qu'entretiennent la langue et l'identité. Il plaide pour une meilleure évaluation des pratiques linguistiques et sociales de l'Algérie et vise en fin de compte une reconstruction identitaire dynamique et évolutive faisant de la diversité une richesse plutôt qu'une aliénation. Le concept même de l'identité renvoie à une vision sociologique, anthropologique et linguistique de la culture. Il recouvre une réalité très vaste c'est-à-dire définie à la fois en fonction des institutions sociales, des us et des coutumes, mais aussi du mode de vie qui englobe tous les éléments de l'activité humaine. L'identité devient alors ce qui fonde le groupe, ce qui l'unifie, mais aussi ce qui permet à ses membres de définir leur appartenance à ce groupe, de le reconnaître en tant que groupe d'appartenance, de le délimiter et de le distinguer des autres.

Mots clés : identité, culture, langues, personnalité, communauté

Abstract : the aim of this article is to determine the links existing between language and identity, or rather to show how multilingual identity is manifested in language use? The concept of identity refers to a sociological, anthropological and linguistic vision of culture. It covers a vast reality i.e. it defines the function of social institutions, and of habits and customs, but it also depends on the life style that englobes all the elements of human activity. The group, then, is defined according to identity, or what unifies it, but also what permits the group members to define their membership, to reorganize it as a membership group so as to distinguish it from other groups. The theme of identity, and particularly the linguistic identity, is often related to other themes as for instance diglossia, multilingualism...

Key words : Identity, culture, languages, personality, community

ملخص : هذه المادة تهدف إلى تحديد وتحليل الصلات القائمة بين اللغة والهوية. وهو يدعو إلى تقييم أفضل الممارسات لغوية والاجتماعية للجزائر وتهدف في نهاية المطاف للتعمير ديناميت ومتطورة هوية جعل التنوع مصدر قوة بدلا من غتراب. مفهوم يشير الى هوية اجتماعية ، الانثروبولوجيه واللغوية والثقافة. ويشمل مجموعة واسعة جدا. المنصوص ليها في كل من المؤسسات الاجتماعية، والأعراف والعادات، ولكن أيضا أسلوب حياة يشمل جميع جوانب النشاط إنساني. هوية يصبح أساس مجموعة ، والتي توحد ولكن أيضا ما يتيح لأعضائها لتحديد انتمائهم الى هذه المجموعة ، عترف بأنها مجموعة من المنتمين ، وترسيم للتخلف عن الآخرين.

كلمات الرئيسية: الهوية، والثقافة، واللغة، والشخصية، والمجتمع.

S'il fait assez peu souvent l'objet des travaux menés en sociolinguistique, le thème d'identité survient presque systématiquement, sitôt que l'on traite des rapports au sein d'une communauté linguistique, entre les langues et les locuteurs qui parlent ces langues. La thématique de l'identité et en particulier de l'identité linguistique, est ainsi souvent concomitante à d'autres thématiques telles que celle des pratiques des langues en situation de diglossie ou du plurilinguisme, etc. Il n'est pas question pour nous de faire ici, un point complet sur la problématique identitaire, qui n'entre qu'indirectement dans notre propos et dont la présentation suffirait largement à constituer une recherche à part entière. Notre objectif se réduira à tenter de déterminer quels peuvent être les liens qu'entretiennent la langue et l'identité, ou plutôt en quoi la langue est-elle porteuse d'identité plurilingue.

Comme nous le savons, les notions de perte de langue et de perte d'identité sont souvent très présentes dans les représentations des locuteurs et quel que soit le jugement qu'ils puissent par la suite porter sur cette idée. Cette série de réflexions nous amènera par conséquent à réfléchir sur la problématique de l'identité linguistique algérienne (qui est du reste sous-jacente à celle des représentations sociolinguistiques...).

Issu de la racine latine *idem*, «le même», ce qui est un, le terme d'identité suppose avant tout une unité. Il est d'abord utilisé en psychologie où il désigne ce qui fonde l'unité du «moi» de tout individu, autrement dit ce qui fonde l'individu lui-même, l'individualité. De fait, il est central dans les problématiques sociologiques dans la mesure où l'un suppose par définition l'autre, où le fondement d'un individu suppose la reconnaissance de soi par rapport aux autres, de son individualité par rapport aux autres individualités, et en retour, la reconnaissance de cette individualité par les autres. C'est sans doute tout ce qui fait la difficulté de définir le terme d'identité, qui suppose à la fois l'un, l'unique et la pluralité. L'un est reconnu comme unique parce qu'il est différent des autres, et cette différence ne peut être perçue que dans le cadre d'un groupe et ne peut exister que si elle est reconnue et attestée par l'autre, et si en retour l'un considère l'autre dans sa différence. Cette idée de construction réciproque de l'identité par la prise de conscience de soi et de l'autre ne va pas sans rappeler ce que dit à ce sujet E. Benveniste, (1966 : 260) dans l'inscription du «je» dans le discours : «n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne car elle implique en réciprocité que *je* devient *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour, se désigne par *je*. (...). Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours».

L'identité devient alors ce qui fonde le groupe, ce qui l'unifie, mais aussi ce qui permet à ses membres de définir leur appartenance à ce groupe, de le reconnaître en tant que groupe d'appartenance, de le délimiter et de le distinguer des autres. Pierre Bourdieu (1982 : 141) donne une explication de l'identité : «Cet être perçu qui existe fondamentalement par la reconnaissance des autres». Cet être apparaît donc comme une construction sociale puisque définie en société par un ensemble d'acteurs sociaux, qui peuvent construire eux-mêmes les modalités d'appartenance au groupe dont ils se réclament.

Dans la perspective anthropologique, Claude Lévi-Strauss (1983 : 332) donne ainsi la définition suivante : «L'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de

choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle (...). Son existence est purement théorique». Si l'on se met d'accord sur le fait que l'individu vit en société non par choix mais par nécessité pour assurer sa survie, l'identité ne peut être conçue que comme identité sociale. Cela tombe d'ailleurs sous le sens : s'il était seul, quel intérêt aurait l'homme de se faire reconnaître par un autrui qui n'existerait pas ?

On comprend ici, à quel point tout ce que nous avons traité jusque là, entre de plein droit dans la problématique identitaire, à commencer par la notion, dont nous avons montré qu'elle est essentielle pour expliquer les attitudes des locuteurs à l'égard des langues. Les discours épilinguistiques des uns et des autres sont souvent inhérents aux représentations qu'ils ont de l'identité du groupe, de la communauté linguistique et ethnique à laquelle ils prétendent appartenir.

A l'article «identitaire», *Le Petit Robert* renvoie d'ailleurs à la communauté. Or la reconnaissance est effectivement primordiale et l'appartenance à une communauté dépend précisément du sentiment du locuteur d'être effectivement admis comme membre de cette communauté, d'être reconnu comme tel par les autres membres et les autres communautés. La parole, en ce sens, peut se comprendre comme l'éternel moyen pour l'être humain de tenter de se faire admettre par les autres, de faire reconnaître son existence. Cette quête de reconnaissance n'est jamais tout à fait atteinte, et en même temps elle est nécessaire à sa survie, à sa condition d'être humain socialisé.

Jacques Lacan (1971 : 92) donne du reste une définition de la folie qui vient à point nommé renforcer notre propos. Pour lui, la folie serait «la liberté négative d'une parole qui a renoncé à se faire reconnaître».

On peut tenter brièvement, de commenter cette définition, qui présente un intérêt certain pour ce qui est de se demander dans quelle mesure la langue constitue le fondement de la construction identitaire. Le premier syntagme, celui de liberté «négative», pose déjà problème. On sait par exemple que la définition négative d'une chose consiste à dire ce qu'elle n'est pas, par conséquent qu'elle se définit par l'absence de son contraire. Or la liberté, dans sa dimension absolue, est tout, permet tout. En ce sens, nous serions tenté de dire que la liberté, pour celui qui est libre, n'a précisément pas de contraire, sauf précisément la liberté «négative» qui serait en fait une liberté définie par l'absence de liberté, une voie que l'on croirait choisie, mais qui en fait, ne pourrait prendre aucune autre direction. La parole, nous l'avons dit (et cela rejoint ce que Lacan écrit), est parole dans la mesure où elle est une expression de soi construite pour l'autre, pour que l'autre la reçoive, l'entende, et ce faisant atteste que l'on fait bien partie de la même communauté.

Répondre, du latin, *respondere*, « s'engager en retour », implique de recevoir cette parole, revient à reconnaître cette appartenance et par là, même attester de l'existence de l'autre. La parole procède ainsi du même principe que l'identité : Elle est une recherche, à travers l'autre, de l'attestation de sa propre existence, donc en créant une communauté, et par là, même en attestant de l'existence de l'autre, c'est à dire de l'existence de deux identités distinctes. Cela dit, il est bien évident que cette définition de l'être humain, abstraite et absolue, s'actualise en fonction de la situation sociale dans laquelle se trouvent les individus : leurs attributs sociaux, leur groupe d'appartenance

et/ou celui dont ils cherchent à se faire accepter et se faire reconnaître. Chaque fois pourtant, il nous semble que se rejoue le même processus.

Nous serions tenté de dire aussi que l'identité fondamentale est l'identité linguistique : c'est bien dans et par la langue que l'être, puis le groupe, construisent leur identité, en elle qu'ils se fondent, s'apparentent, par elle qu'ils se distinguent. Toutefois on peut concevoir la langue maternelle non plus comme langue de la mère, mais comme «langue-mère», celle dans laquelle on naît, mais aussi et peut-être surtout celle qui nous fait naître, à travers laquelle l'être humain se constitue comme tel, se fait reconnaître des autres êtres humains comme identiques par ceux qui partagent cette langue, et comme distincts par ceux qui parlent une autre. En outre, si la langue maternelle nous fait naître, elle continue par la suite à nous faire définir, à nous constituer aux yeux du groupe et à celui des autres.

En ce sens, la langue maternelle est la langue dans laquelle notre parole est la plus recevable possible. C'est du reste probablement à ce titre, qu'elle possède une dimension largement représentationnelle. Ainsi, l'identité linguistique est-elle avant tout une construction sociale et n'existe-t-elle que par le biais de la reconnaissance de cette construction. Elle suppose donc de la part des locuteurs la conscience de la langue comme élément unificateur du groupe, la représentation de ce groupe, de leur inclusion dans ce groupe mais aussi de ce qui le distingue des autres. L'identité linguistique ne peut ainsi se construire que par le biais d'une conscientisation de son appartenance à un groupe linguistique, à une communauté,... La conscience collective linguistique devient ce que certains auteurs désignent comme « *imaginaire linguistique* », comme l'élément unificateur du groupe, mais aussi comme ce qui le distingue des autres. L'identité linguistique ne peut ainsi, se construire que par le biais d'une «conscientisation» de son appartenance à un groupe, à une communauté linguistique...

Perte de langue : perte d'identité ?

On peut d'abord s'interroger sur la perte des langues, sur ce qui occasionne leur disparition. Les langues «meurent» pour la simple raison qu'elles n'ont plus de locuteurs. Parfois, les langues disparaissent avec leurs derniers locuteurs (ce qui montre bien du reste la relation d'interdépendance vitale qui existe entre l'homme, son identité linguistique et sa langue). On sait bien que la mort d'une langue n'est pas un phénomène naturel mais plutôt un phénomène socioculturel. «Les langues meurent d'être dominées par des langues dominantes qui portent en elles l'argent, les techniques, l'idéologie», écrit Claude Hagège (1985 : 56). En ce sens, la conscience linguistique que suppose l'affirmation d'une identité linguistique, ne peut être conçue en dehors de la conscience de la hiérarchisation des statuts des langues. La disparition d'une langue n'est pas un fait brutal, mais un processus lent qui s'opère sur plusieurs générations. Les langues meurent donc bien d'avoir perdu leurs locuteurs mais parce que ces locuteurs ont peu à peu choisi de fonder leur identité linguistique ailleurs, en une autre langue socialement représentée comme plus puissante, comme plus valorisante. La perte d'une langue est ainsi l'aboutissement des processus de substitution qui peuvent soit prendre la forme d'un interventionnisme autoritaire, soit de façon indirecte s'inscrire dans la conscience collective sous forme de dévalorisation de la langue dominée et de survalorisation de la langue dominante.

On peut ainsi dire que les politiques d'unification linguistique reviennent à insécuriser les locuteurs des langues dominées, en leur donnant le sentiment de ne pas appartenir à la *bonne* communauté linguistique, celle dont les normes, la/les langue(s) est/sont socialement reconnue(s) comme prestigieuse(s). Pourtant, c'est cette même crainte de perte d'identité qui bloque en même temps l'apprentissage de la langue haute, perçue comme langue aliénante (langue de l'autre) parce que moins que jamais les locuteurs arrivent à se sentir reconnus et par la même à se différencier de l'autre.

Jean Laponce (1984 : 45) s'interrogeant sur le processus d'acquisition de la langue seconde, distingue l'intention qui est à l'origine de l'acquisition et les effets perçus par le sujet de cette acquisition. Il écrit ainsi : «Que l'intention, comme l'effet, peuvent être soit d'ordre instrumental, soit intégrateur. Lorsque l'intention est instrumentale et que l'effet est, lui aussi purement instrumental, l'identité linguistique n'est pas mise en cause (...). L'homme politique flamand qui parle bien et parle volontiers le français, risque dans certains cas, de perdre une partie de son identité flamande, non seulement aux yeux de ses électeurs, mais aussi, peut-être au sens propre. Dans ce cas, une intention qui, au départ pouvait n'être que purement instrumentale peut avoir des effets désintégréateurs.

On observe alors, chez certains sujets qui craignent de perdre leur identité linguistique, une certaine résistance à l'acquisition de la langue seconde». On a besoin de cette langue comme instrument de communication, donc on l'apprend ; mais on craint que son acquisition ne nous sépare, ne nous distingue du groupe ethnique qui nous donne notre identité sociale.

Si on se tourne vers l'histoire, on voit que l'étude de la disparition des langues et les tentatives de sauvetage linguistique sont des domaines d'études sociolinguistiques relativement récentes. Car, même au temps de l'unification linguistique de la France par exemple dans le contexte révolutionnaire, l'heure n'était pas à la défense des langues régionales mais bien à celle du français qui devait s'imposer par rapport au latin (mais aussi par rapport aux autres langues de la contre-révolution). Ainsi, comme le souligne André Marcel d'Ans (1994 : 76) : «Le temps n'est pas loin où la disparition des langues ne choquait pas : (...). Les langues et les cultures s'influençaient, se superposaient, se faisaient disparaître, sans que nul ne songeât à s'en formaliser». Pour d'Ans, la défense des langues en voie de disparition relève d'une «option politique alarmiste, essentiellement conservatrice, frileuse et passéiste», issue de la vulgarisation des travaux sociolinguistiques, laquelle a comme conséquence de diffuser «(...) une information de non-spécialistes qui reste généralement limitée à la prise de conscience, superficiellement émotive de mutations jusque là ignorées et qui sont en fait inéluctables et nécessaires».

André Marcel d'Ans ouvre là un débat dans lequel notre propos n'est pas d'entrer, à savoir celui du caractère «nécessaire» du mouvement sociopolitique mondial qui semble effectivement aller dans le sens d'une uniformisation. S'il est vrai, en outre que les problématiques identitaires sont relativement récentes, il faut peut-être interpréter cela comme une prise de conscience de la part des spécialistes, des dysfonctionnements sociaux que peuvent entraîner les phénomènes d'assimilation linguistique. Cela dit, si l'on se situe dans une perspective diachronique, l'histoire nous montre également, pour ce qui est de la situation française par exemple, que la perte des langues régionales a

entraîné un net affaiblissement des consciences identitaires régionales au profit d'une conscience identitaire nationale, rassemblée autour de la langue française, et dite en cette langue. En outre, on sait que le français avant la Révolution était encore considéré parfois, comme un patois du latin, comme une forme abâtardie de cette langue ancienne. Le français par conséquent, était en situation de minoration linguistique par rapport au latin, et son imposition était très directement liée au contexte sociopolitique dans lequel il s'agissait de remplacer un système monarchique par un système républicain. Dans de telles conditions, le français était une langue à défendre, d'autant plus qu'elle était porteuse de valeurs républicaines. Les pays nouvellement indépendants ont adopté dans leur majorité cette démarche d'unification linguistique associée au centralisme politique. L'Algérie en est un exemple. Or l'enjeu est bien de construire une identité sociale permettant l'expression de la diversité.

On constate ainsi que la construction identitaire ou plutôt ce processus de construction socio discursive supporte mal justement cette diversité linguistique. Pierre Bourdieu (1982 :141) décrit ainsi cette situation : «Le pouvoir sur le groupe, qu'il s'agit de porter à l'existence en tant que groupe est inséparablement un pouvoir de faire le groupe en lui imposant des principes de vision et de division communs, donc une vision unique de son identité et une vision identique de son unité». En revanche, le fait de constater que la perte d'une langue par une communauté signifie bien une perte identitaire, tout au moins la perte de l'identité affirmée et construite dans cette langue, ne signifie pas qu'elle soit à considérer *ipso facto* comme le signe d'une perte de toute identité, mais comme celui d'une identité en cours de modification, en construction et en émergence.

On peut également envisager que l'identité sociale d'un groupe puisse se dire, s'exprimer par le biais de différentes langues. On trouve effectivement dans l'histoire des exemples de groupes au sein desquels des changements de langue se sont opérés, sans qu'ils s'en soient pour autant trouvés (apparemment) affectés dans leurs fondements identitaires propres. C'est encore le point de vue d'André Marcel d'Ans (1994 : 75) : «Si dans la synchronie telle langue particulière paraît effectivement constituer la condition indispensable de telle culture (...) en revanche, au regard de la diachronie, ceci n'est plus du tout le cas. En d'autres termes, le maintien de l'idiome qui se trouve associé à une culture donnée, n'est pas dans l'absolu la condition *sine qua non* de la survie de cette culture».

A notre sens, cela nous amène à penser au moins deux choses : qu'une langue peut être effectivement le fondement d'une identité sociale et d'un ensemble de valeurs qui sont associés à cette identité. Autrement dit, l'identité sociale peut correspondre à l'identité linguistique et cela est sans doute d'autant plus vrai dans une situation de hiérarchisation et de conflits linguistiques. En d'autres termes l'identité sociale d'un individu ou d'un groupe sera d'autant plus définie par rapport à une langue que l'individu ou le groupe aura conscience de la domination sociale de cette langue par une autre.

C'est ce qui ressort de l'analyse de Jean Laponce (1984 :41) qui écrit : «Lorsque la langue est clivage, ou du moins l'un des clivages qui sépare le groupe dominé du dominant, il faut s'attendre que le minoritaire soit particulièrement conscient de l'importance de sa langue lorsqu'elle définit sa spécificité minoritaire

et marque les limites de son champ d'action. L'importance qu'on attache à l'identité spécifique est une source fréquente d'incompréhension entre le groupe majoritaire et la minorité linguistique. Le premier ne comprend pas que le second attache autant d'importance à sa langue (...) parce qu'il ne s'identifie que très faiblement à sa propre langue». Il apparaît ainsi que plus des locuteurs perçoivent leur langue comme étant en danger (de disparaître, de s'affaiblir, d'être dominée par d'autres), plus ils ont tendance à renforcer le lien entre leur identité sociale et leur identité linguistique.

On peut dès lors poser le problème dans l'autre sens et faire l'hypothèse que l'affirmation de l'identité linguistique au sein d'un groupe peut être effectivement le signe d'un sentiment de perte d'identité ressenti pour sa langue, d'un sentiment particulier d'insécurité linguistique. A l'inverse, théoriquement les locuteurs de langues représentées comme «dominantes», pour lesquels la question de la survie de la langue, *a priori*, ne se pose pas, ont une identité sociale qui est moins ou moins consciemment associée à l'identité linguistique.

Il nous semble en fait que l'identité sociale est toujours associée à l'identité linguistique mais la prise de conscience de ce lien est plus prégnant dans les situations de minoration linguistique, et l'est probablement d'autant plus si les autres facteurs généralement considérés comme constitutifs d'une identité sociale, d'une culture, dans son sens le plus général (tels que le sentiment d'appartenance à une nation, à un groupe ethnique, à une religion, etc.), sont pluriels. On peut ainsi rappeler avec Marco Martiniello (1995 : 18) que «l'ethnicité et l'appartenance ethnique sont avant tout des constructions sociales, en ce sens qu'elles ne sont pas en tout cas à un niveau microsociologique mais relèvent plutôt de positionnements sociaux et de sentiments d'appartenance ou non à tel ou à tel groupe».

Du point de vue des sciences sociales, l'ethnicité ne devrait absolument pas se définir par un ensemble de caractéristiques physiques, psychologiques, culturelles et objectives des groupes. Ce ne sont pas la différence et la substance culturelles ou biologiques objectives qui fondent l'ethnicité, mais bien la perception de leur importance pour les relations sociales, qu'elles soient réelles ou non. Le seul sentiment d'exclusion sociale parvient parfois à faire émerger la volonté de constituer un groupe, défini sur cette base d'exclusion et excluant en retour ceux qui sont perçus comme «inclus» dans la communauté dont ce groupe cherche à se démarquer, et ce faisant du reste, à se faire reconnaître. Les analyses de Louis-Jean Calvet (1993 : 442) sur la constitution des microgroupes urbains dits marginaux (car précisément exclus - et/ou s'excluant eux-mêmes - du système social) apportent ici une précieuse illustration à notre propos : «Lorsqu'un groupe est socialement exclu, lorsqu'il se trouve marginalisé ou rejeté, il a parfois une sorte de sursaut d'orgueil et marque lui-même les frontières qui le séparent des autres en glorifiant sa spécificité, comme s'il n'était pas vraiment rejeté mais se mettait volontairement à part. On assiste alors à des phénomènes d'auto exclusion se traduisant le plus souvent par la glorification de certaines caractéristiques du groupe». Le processus de la construction identitaire supposait la prise de conscience par les locuteurs de leur(s) langue(s), comme fondement de cette identité et comme moyen de l'exprimer pour la distinguer des autres groupes identitaires. Les bouleversements sociaux qui caractérisent la période post-coloniale ont

également eu comme conséquence de faire émerger dans les représentations la conscience linguistique, entendue ici, comme conscience sociale de l'existence des langues. Or, on sait bien que la langue n'est pas isolée que les pratiques langagières, les façons de parler, les façons d'évaluer les langues et de parler d'elles, ne sont jamais neutres mais sont à comprendre dans le cadre d'une situation sociopolitique particulière.

La politique d'unification linguistique engagée par exemple par l'Etat algérien, par le biais de l'arabisation après l'indépendance a favorisé l'émergence d'un antagonisme identitaire et en particulier la conscientisation de l'existence du fait berbère, d'une «identité berbère». Faut-il rappeler que toute action sur la langue qu'elle soit consciente ou inconsciente, court le risque de produire l'effet inverse, si elle ne prend pas en considération les pratiques linguistiques, en tant que pratiques sociales court le risque de produire l'effet inverse.

En langue arabe la carte d'identité s'appelle le papier de reconnaissance : «warakat at Taârif». Il s'agit d'un repère mais c'est le terme *personnalité* «chakhsya» qui désigne l'identité principale ou structurante. Une même personnalité peut d'ailleurs abriter plusieurs identités. Lorsqu'elle sert de refuge, l'identité est statique. Elle est dynamique donc évolutive quand elle s'exprime dans plusieurs registres.

Bibliographie

- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Volume 1, Paris, Editions Gallimard.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris, Editions Fayard.
- Calvet, L.J. (1993). «Français et urbanisation» in Didier de Robillard et Michel Beniamini (Ed.). *Le français dans l'espace francophone*, Tome I, Paris, Champion.
- D'Ans, A.M. (1994). «Langue ou culture : L'impasse identitaire créole», in *Le Métis Culturel, Internationale de l'imaginaire*, pp. 73- 98.
- Hagège, H. (1985). *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris, Editions Fayard.
- Lacan, J. (1971). *Ecrits II*. Paris, Seuil.
- Laponce, J. (1984). *Langue et territoire*. Centre International de Recherche sur le Bilinguisme. Presses de l'université de Laval.
- Lévi-Strauss, C. (1983), «L'identité» in Séminaire interdisciplinaire. Paris, Editions Gallimard.
- Martiniello, M. (1995). *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*. Paris, Que sais-je ? PUF.